

# VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | # 7 | DÉCEMBRE 2021



JOYEUSES FÊTES

POLE NORD

FOR

SAPINS

JOYEUSES  
FÊTES



Commune de  
Val-de-Bonnieure



## Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, j'espère que vous allez bien et que vous vous adaptez petit à petit à cette période de crise sanitaire qui, malheureusement, continue de rythmer notre quotidien. Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir égayer cette fin d'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de retrouvailles avec votre famille, vos proches.

Petits retours sur les activités de Val-de-Bonnieure de ces six derniers mois :

Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux de la mairie sont terminés et que nous avons pu intégrer les locaux en début d'été. Pour ceux qui ne l'auraient pas vu, n'hésitez pas à venir, nous pourrions vous faire visiter ces nouveaux espaces qui offrent à nos secrétaires un confort de travail serein et agréable.

L'été a été marqué par une météo capricieuse qui a contraint nos agents du service technique à travailler dans des conditions difficiles. À travers vos constats, vos mails, j'ai bien compris que vous n'avez pas été satisfaits de leur travail. Je le conçois mais je rappelle que cette année a connu un été particulièrement humide au moment où une équipe nouvelle se mettait en place. Nous avons eu, malheureusement, des problèmes de recrutement : un agent est parti et un autre était en fin de contrat. Aujourd'hui, seulement deux agents restent et mettent tout en œuvre pour pallier le manque d'une troisième personne. Un recrutement est en cours pour le mois de janvier.

Pour continuer sur une note plus heureuse, nous avons pu, durant l'été et encore maintenant, voir nos associations animer la commune par leurs manifestations : brocante, repas... sans oublier notre première édition d'octobre rose qui a permis de rassembler un certain nombre d'entre nous lors d'une marche et ce, pour une bonne cause. Le Téléthon, lui, n'a pas pu être organisé à Ste-Colombe en raison des travaux mais a eu lieu dans une commune voisine.

Puis l'heure de la rentrée est arrivée et le personnel des écoles a repris dans les mêmes conditions qu'avant les vacances scolaires, avec un protocole sanitaire strict. Nous les remercions chaleureusement pour leur profes-

sionnalisme. Je tiens à souligner qu'aucune classe n'a été fermée pour cause de COVID.

Comme chaque année, des travaux de voirie ont été réalisés afin de maintenir un réseau routier satisfaisant.

Nous avons écrit dans le précédent bulletin que nous souhaitons faire vivre l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure, c'est chose faite puisque des professionnels se sont installés ponctuellement dans ce lieu.

Quant à la salle des fêtes de Ste-Colombe, elle va accueillir l'association Les amis de St-Angeau du fait de l'aménagement du salon d'esthéticienne, l'année prochaine dans l'ancienne cantine de St-Angeau.

Cette année, vous avez pu le voir à différents endroits de la commune, afin de décorer à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons souhaité réaliser nous-mêmes quelques décorations « faites mains » accompagnées de guirlandes lumineuses. Nous continuerons l'année prochaine de créer nos décors.

Un petit mot maintenant sur les projets à venir : la mise en place de la fibre, l'installation d'une esthéticienne, la suite et fin de l'élaboration du PLUi, (nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée des échanges avec la Communauté de communes).

Je nourris l'espoir que nous puissions nous retrouver lors des vœux du maire, le dimanche 16 janvier, puis pour le repas des aînés à programmer au printemps.

Sachez que nous restons à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de faire au mieux pour l'intérêt général et notre commune. Nous restons de toute façon en contact grâce à notre site Internet et notre application mobile PanneauPocket (cf. p.16).

Pour terminer, je souhaite remercier toute l'équipe de la commission communication qui œuvre à la rédaction des sujets et à la mise en page de ce bulletin.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente lecture de ce numéro.

Aurélie Lacroix, maire de Val-de-Bonnieure

# EN BREF

## ÉLECTIONS 2022



### > Élections présidentielles :

**1<sup>er</sup> tour le 10 avril**

**2<sup>e</sup> tour le 24 avril**

### > Élections législatives :

**1<sup>er</sup> tour le 12 juin**

**2<sup>e</sup> tour le 19 juin**

• **Un seul bureau de vote sur la commune** : salle Socioculturelle, 1 rue de la Barraude, Saint-Angeau

• **Inscriptions sur les listes électorales** de la commune : nouveaux habitants, jeunes qui ont ou auront 18 ans avant les prochaines élections, vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale avec le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

• **Pour vous inscrire, 2 solutions :**

> en ligne sur le site de service-public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

> en mairie en complétant le Cerfa dédié

Vous devrez justifier dans les 2 cas d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

• **Nouvelles cartes électorales** en 2022 :

En raison d'une refonte des listes électorales, vous aurez toutes et tous une nouvelle carte électorale que vous recevrez avant les prochaines élections. Pensez à signaler au secrétariat de mairie vos changements : modification de votre adresse ou de votre nom d'usage si mariage, divorce ou séparation.

Consultez les informations complémentaires et informations à jour sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou votre secrétariat de mairie.

## Bulletin municipal de Val-de-Bonneure



- Directrice de publication : A. Lacroix
- Textes : J. Bourabier, O. Cheminade, M. Etienne, N. Guillaumin-Pradignac, A. Lacroix, P. Mazaud, J-Y. Morellec, S. Morellec, F. Pierre, S. Prioret, C. Rodier, M. Tascher
- Charte graphique & mise en page : Nathalie Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 720 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/B<sup>92</sup>)
- Dépôt légal : décembre 2021

Mairie de Val-de-Bonneure, 2 place Arsène Roudy,  
Saint-Angeau, 16230 Val-de-Bonneure  
05 45 39 21 45 [mairie@valdebonneure.fr](mailto:mairie@valdebonneure.fr)  
[www.valdebonneure.fr](http://www.valdebonneure.fr)

## RECENSEMENT 2022

La commune de Val-de-Bonneure est concernée par la campagne de recensement 2022 qui aura lieu du 20 janvier au 19 février.

Le recensement est obligatoire et confidentiel. Il est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain : les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins actuels de la population (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant les dotations de l'État pour chaque commune. Trois agents recenseurs seront recrutés : Cannelle Guignard, Nathalie Castera et Martine Téodoro. Elles sillonneront la commune à partir de mi-janvier et distribueront d'abord les notices explicatives les 20 et 21 janvier dans vos boîtes aux lettres. Si la mission des agents recenseurs, reste la même, nous vous inciterons à répondre le plus rapidement possible par Internet : remplir son questionnaire en ligne est beaucoup plus simple et rapide que sur papier. Pour les personnes moins à l'aise avec l'informatique, nous mettrons un ordinateur à votre disposition à la mairie. De plus, les agents recenseurs vous proposeront le formulaire papier, lors de leur second passage, si vous n'avez pas rempli le questionnaire par Internet.

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement 2022  
démarrera le 20 janvier !**



## DISTRIBUTION DE L'EAU



Le Syndicat d'adduction d'eau potable du Karst de la Charente, auquel la commune adhère, a lancé en début d'année un appel d'offre pour la gestion du service de l'eau potable avec l'appui de Charente Eaux.

Le 18 novembre dernier, l'assemblée générale du syndicat d'eau a voté à l'unanimité la reconduction de l'entreprise SAUR pour la gestion du réseau pour une durée de 11 ans.

De plus, l'assemblée générale du syndicat d'eau a voté le lissage du prix de l'eau pour les communes du syndicat afin que le tarif de l'eau soit uniforme sur le territoire du syndicat. Le prix de l'eau potable va augmenter jusqu'en 2023 pour notre commune. Cette augmentation va permettre le renouvellement des anciennes conduites en PVC et de poursuivre celui des conduites en fonte grise.

	2021	2022	2023
Abonnement	92,10 €/an	96,36 €/an	100 €/an
Consommation	1,6215 €/m <sup>3</sup>	1,6650 €/m <sup>3</sup>	1,7 €/m <sup>3</sup>

## TAXE FONCIÈRE 2021 : DU CHANGEMENT

Vous avez peut-être été étonnés du montant de la part communale sur votre avis de taxe foncière 2021. Afin de comprendre pourquoi cette part est plus élevée, il faut repartir de la réforme de la taxe d'habitation. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80% des contribuables et 100% à l'horizon 2023.

Cette taxe représentait une ressource importante pour les mairies. Afin de compenser cette perte, en 2021, la part départementale de la taxe foncière est transférée à la commune. Un changement qui n'a pas d'incidence sur le montant total de l'impôt payé par les contribuables.

Toutefois, le taux indiqué pour la commune risque de surprendre car il passe de 22,03% à 44,92%. Il s'agit de la somme du taux de la commune et du département. La colonne dédiée au département a bien disparu du tableau détaillant le calcul de la taxe. Le taux communal, lui, n'a pas bougé suivant la volonté affirmée du Conseil municipal.

**2021**

Commune : VAL-DE-BONNIEURE (300), CHARENTE (16)

**DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe octroi ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2021	44,92 %	%	5,15 %	0,18 %	12,96 %	0,444 %	%
Adresse							
Base	2316		2316	2316	2316	2316	

Propriétés bâties

**2020**

Département : 16 CHARENTE Commune : 300 VAL-DE-BONNIEURE

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe octroi ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	22,03 %	%	4,65 %	22,89 %	0,149 %	13,38 %	0,305 %	
Taux 2020	22,03 %	%	4,90 %	22,89 %	0,146 %	12,83 %	0,334 %	
Adresse								
Base ①	2311		2311	2311	2311	2311	2311	

Propriétés bâties

## FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE MANSLE

La Trésorerie de Mansle fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la commune dépendra du Service de Gestion comptable de Ruffec, 5 boulevard des Grands Rocs, 16700 Ruffec - Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h.

## UN LIEU PARTAGÉ À ST-AMANT-DE-BONNIEURE

C'était l'un des projets de notre campagne électorale : continuer à faire vivre l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure en un lieu de partage chaleureux.

Mettre ce lieu à disposition des autres était une évidence, c'est pourquoi, quand Sophie Roulet naturopathe nous a proposé d'installer son bureau à l'étage (moyennant un petit loyer), nous avons accueilli sa demande avec beaucoup d'enthousiasme.

**Sophie Roulet**, praticienne de santé naturopathe et en Zéro Mental y a donc établi un cocon de bien-être. Son leitmotiv : donner les clés pour une hygiène de vie saine, joyeuse et gourmande par un accompagnement pour se sentir bien dans son corps et serein au quotidien. Elle propose également des massages bien-être et autres techniques naturopathiques. La méthode Zéro Mental fait également partie de sa panoplie : il s'agit d'une thérapie brève aidant à dépasser des blocages récents ou anciens.

- Séances individuelles sur rendez-vous : jeudis et vendredis de 9h-18h + samedis 9h-11h
- Atelier crusine le 18 décembre et cataplasmes et compresses le 22 janvier
- Atelier Zéro Mental pour mettre votre mental en mode silencieux : samedi 11h-12h

- Groupe de lecture de développement personnel : les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> jeudis du mois 20h-21h
- Sur inscription au 06 04 41 28 90  
Pour en savoir + : [www.sophie-roulet.fr](http://www.sophie-roulet.fr)

**Stéphanie Rainaud**, directrice de l'école de St-Amant cherchait un lieu de travail pour ses journées de décharge. Nous lui avons naturellement proposé le rez-de-chaussée que nous avons aménagé sobrement avec tables et chaises pour lui permettre ainsi qu'aux autres enseignants de pouvoir y organiser des réunions ou recevoir les parents en rendez-vous.

Dernièrement, **Anne Rondinaud**, sophrologue, nous a sollicité afin de pouvoir proposer, un lundi par mois de 19h à 20h, des séances de groupe en petit comité (sur inscription au 06 52 28 73 15). Elle occupera l'accueil du lieu partagé. Une première séance a eu lieu le lundi 6 décembre et une autre est prévue au mois de janvier.

Nous sommes ravis que cet endroit trouve une nouvelle orientation qui plus est, permet d'apporter du confort et du bien-être à tous ceux qui s'y rendront.



Le rez-de-chaussée



L'espace naturopathie à l'étage

## SERVICE NETT À L'ANCIENNE PERCEPTION

Un nouveau locataire, Ludovic Nadaud, s'est installé au 54 rue des Saint-Amants (ancienne perception) depuis le mois d'octobre 2021, c'est une entreprise de nettoyage Service Nett dont le responsable est un habitant de Val-de-Bonnieure qui propose ses services aux particuliers mais aussi aux entreprises, collectivités, etc.



## DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

Comme l'année dernière, nous avons décidé de distribuer des chocolats pour les personnes de plus de 65 ans. Nous espérons n'avoir oublié personne, mais si tel était le cas, nous vous encourageons à venir vous faire connaître à la mairie. Ceci nous permettra de constituer une liste plus précise de nos habitants pouvant prétendre à ce petit présent.

Pour tous nos habitants une carte de vœux est distribuée en même temps que le bulletin municipal.

## MAISON DE SANTÉ : L'ÉQUIPE S'ÉTOFFE

L'équipe des professionnels s'est récemment étoffée.

Marc Arditti, ostéopathe consulte les mercredis de 9h à 18h, sur rendez-vous au 06 62 54 53 79.

Anne Rondineau, sophrologue reçoit en individuel, sur rendez-vous, les jeudis de 13h à 18h au 06 52 28 73 15.

C'est l'occasion de faire le point sur l'équipe de la maison de santé pluridisciplinaire

- 3 médecins généralistes : Dr Trouvé Antoine, Dr Gendre-Henry Lucile, Dr Morin Salomé

- 2 personnes pour le secrétariat médical : Mmes Lugowski Cassandra et Charenton Nadège.
- 1 infirmière Asalee : Mme Ferrant Catherine
- 4 infirmières : Mmes Augier Séverine, Granvaud Magalie, André Cécile, Gutierrez-Ruisanchez Roxane
- 2 kinésithérapeutes : Mme Fulgence Emmanuelle, M Dubosq Jean-Renaud
- 1 ostéopathe : M Arditti Marc
- 1 sage-femme : Mme Léonard Emma
- 1 diététicienne : Mme Préau-Guilloteau Virginie
- 1 sophrologue : Mme Rondinaud Anne

## DÉCÈS DE JOSETTE BEAUBREUIL



Photo de l'équipe municipale de St-Angeau élue en mars 2014 avec Josette Beaubreuil (épouse Rocher) dans le cadre ovale.

Le 11 août 2021, nous était annoncé le décès brutal de Josette Beaubreuil des suites d'une maladie.

Nous tenons à lui rendre hommage pour son investissement au service de notre commune.

Conseillère municipale de 2014 à 2020, elle s'est toujours impliquée avec justesse et gentillesse.

Professeure de yoga, elle donnait des cours tous les mercredis, dans la salle socioculturelle, pour une trentaine de personnes toutes très touchées par sa bienveillance et par la qualité de sa transmission du yoga.

Elle restera à jamais dans nos mémoires et nos cœurs.

## VENTE DE LA MAISON 68 RUE DES ST-AMANTS

Comme nous vous l'avions annoncé dans l'un des précédents bulletins, la commune a acheté cette maison et ses dépendances en 2019 dans l'optique de diviser la parcelle en deux et de récupérer la grange et le terrain pour agrandir la cour de l'école. La grange offrira aux enfants un préau plus grand que celui existant et le terrain une belle aire de détente.

Pour la maison, deux options s'offraient au conseil municipal : la rénover pour la louer ou la mettre en vente. C'est la seconde option qui a été préférée.

Cette maison du début du XX<sup>e</sup> siècle, située dans le bourg de St-Angeau et proche des commerces, comporte une surface habitable actuelle de 120 m<sup>2</sup> environ avec, en

plus, la possibilité d'aménager le grenier de 60 m<sup>2</sup>.

- Au rez-de-chaussée : de part et d'autre d'un couloir central, une pièce à vivre, une cuisine et son arrière cuisine
- Au premier étage : deux chambres, une salle d'eau, un bureau
- Au second étage : un grenier entièrement aménageable.

À cela s'ajoute un terrain de 830 m<sup>2</sup> réparti autour de la maison.

Prix : 85 000 euros

### En savoir + :

[n.guillaumin@valdebonnieure.fr](mailto:n.guillaumin@valdebonnieure.fr)

Tél. 06 70 14 62 29





# TRAVAUX

## L'INSTITUT DE BEAUTÉ POUR 2022

De l'avancée dans notre projet d'installation d'un nouveau service dans la commune. En effet, l'aménagement de l'institut de beauté dans l'ancienne cantine ou salle associative devrait voir le jour pendant l'été 2022.

Les entreprises ont été contactées, un planning de travaux va être élaboré et la commune va chapeauter le suivi du chantier en collaboration avec Laetitia Fort, notre future esthéticienne avec qui nous sommes en contact permanent et qui a hâte de s'installer. Elle est actuellement esthéticienne à domicile sous le nom de « Lady coquette ».

Ces travaux sont estimés à 83 000€ HT, nous avons demandé des subventions au Département à hauteur de 40 % d'une dépense plafonnée à 75 000 € et à l'État 40% du montant total des travaux HT.

Nous vous donnerons de plus amples informations sur l'avancée du projet via notre site Internet et notre application mobile Panneapocket.



## UN KIOSQUE À LA BARRAUDE

Dans le cadre du budget participatif 2020 organisé par le Conseil Départemental de la Charente, le projet présenté par le comité des fêtes de St-Angeau, est sorti lauréat. Ce projet consiste en la construction d'un kiosque de 150m<sup>2</sup> à ossature bois, au lieu dit « La Barraude » d'un coût total de travaux de 52 120 €, financés par le Département.

La commune a octroyé par ailleurs au comité des fêtes une subvention de 1 200 €, permettant de financer les études nécessaires à cette réalisation. Après plusieurs mois d'attente liée à des difficultés d'approvisionnement en bois, les travaux ont pu être conduits en novembre.

Le kiosque est donc opérationnel pour la saison 2022. Un grand merci au comité des fêtes pour cette réalisation qui profitera à tous. L'inauguration est prévue au printemps.



Les travaux en cours, en novembre 2021.

## VOIRIE

Des travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés dans plusieurs villages de la commune, Chez Bouillaud, Moulin de Jaulay, l'Age Guy, l'Age Ballot, Chez David, Les Epardeaux, Puyclavaud, le Châtenet, Terrebourg et route de Chez Baige, pour un montant hors taxes de 46 444,10 €.

Nous percevrons une subvention départementale de 12 535 € dans le cadre du fonds d'aide aux communes (FDAC).



## ACQUISITION D'UN CAMION PLATEAU

Un imprévu : notre camion plateau de marque Mitsubishi est tombé en panne en juillet. La pièce défectueuse n'étant plus fabriquée, elle est introuvable sur le marché d'occasion pour ce modèle de véhicule.

Nous avons donc acheté un camion Renault Master d'occasion d'un an et 15 000 km, avec des caractéristiques similaires au précédent, pour la somme de 26 650 € hors taxes.

Aenean eu leo quam. Pellentesque ornare sem lacinia quam venenatis vestibulum. Donec ullamcorper nulla non metus auctor fringilla. Integer posuere erat a ante venenatis dapibus posuere velit aliquet. Donec id elit non mi porta gravida at eget metus. Donec id elit non mi por-

## CONDUITE D'EAU POTABLE

### Pose d'une conduite d'eau potable entre les communes de St-Ciers-sur-Bonnieure et Les Pins

Afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable du territoire de la Charente, des conduites d'adduction d'eau sont en train d'être posées pour relier les réseaux entre eux.

Les travaux sur notre commune vont permettre la connexion entre la nouvelle station de production d'eau potable des Seigelards, actuellement en construction, sur la commune de St-Ciers-sur-Bonnieure et le réseau d'eau de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

D'autres travaux conduiront à réaliser la liaison avec le syndicat d'eau du Nord Charente.

À Val-de-Bonnieure, les travaux ont commencé par la traversée du champ de M. Crépeau à la Trimouille. Ils se sont poursuivis par la route de la Croix Vergnaud et par les chemins entre la Trimouille et le bourg de Ste-Colombe. Ils ont ensuite repris vers la commune de St-Ciers-sur-Bonnieure.

La dernière phase des travaux a commencé en repartant du bourg de Ste-Colombe vers le château d'eau de la Courade sur la commune des Pins en passant par Chez Bouillaud et La Chapelle.



# RETOUR SUR...

## INAUGURATION DE LA MAIRIE

De la première réunion de chantier en septembre 2020 à la dernière en mai 2021, vous avez pu suivre via le bulletin et le site Internet les travaux d'aménagement de notre magnifique mairie de Val-de-Bonnieure.

Le samedi 3 juillet nous avons organisé l'inauguration de la mairie, en présence de Mme la sous-préfète, de Nicole Bonnefoy, sénatrice, Jérôme Lambert, député et Christian Croizard, président de la Communauté de communes, Christina Spanjers et Cécile Bouillon, les architectes de l'atelier Cahuette, et de quelques entrepreneurs.

Nous avons trouvé normal, malgré une période toujours compliquée, de partager un moment avec vous autour d'un verre et d'excellents petits fours préparés par M. Béduet (traiteur à domicile à Ste-Colombe). Nous avons pu échanger sur les travaux et étions heureux de pouvoir revivre des moments de convivialité tant attendus.



## DÉCORATIONS DE NOËL

Durant plusieurs dimanches matins, de petits lutins se sont affairés à préparer des décorations de Noël. Ils se réunissaient au terrain des Ramiers à Ste-Colombe, dans le froid mais dans la bonne humeur et dans l'idée d'embellir, pendant cette période magique de Noël, divers endroits de la commune. Sapins en palette, sapins 3D, panneaux en bois, paquets cadeaux, étoiles lumineuses, sucres d'orge, ont été créés.

Toutes ces décorations ont été installées dans la commune le 28 novembre, toujours dans le froid et la joie de préparer ces fêtes mais aussi avec déjà de nouvelles idées pour agrémenter encore plus nos espaces de décorations. Une boîte aux lettres du Père Noël a été installée Place Joubert et chaque enfant qui y déposera sa lettre ou un dessin recevra de la part des lutins du Père Noël une réponse.





## OCTOBRE ROSE

Le PETR du Pays du Ruffécois a lancé une action sur le territoire au profit de la lutte contre le cancer du sein et a sollicité les communes pour mener des actions.

La commune de Val-de-Bonnieure a mis en exergue les bâtiments de santé et la mairie avec un éclairage rose, a distribué des parapluies roses aux commerces et a décoré la cour de la maison de la santé.

Le 16 octobre, la municipalité, les associations et la maison de santé ont organisé une marche de 6 et de 12 kilomètres. Cette première participation a connu un grand succès : environ 200 personnes sont venues soutenir la cause. Au retour, les 150 marcheurs pouvaient se rafraîchir à la buvette et reprendre des forces avec des crêpes et des gâteaux, le tout vendu au profit de la Ligue contre le cancer. Des tables installées sous un tivolì permettaient d'échanger autour de la prévention et des soins du cancer du sein avec des professionnelles de santé, Catherine Ferrant, infirmière Asalée, Lyndsey Comtet, centre de dépistage, Emma Léonard, sage-femme, Sophie Roulet, naturopathe et Anne Rondinaud, sophrologue. Des panneaux didactiques étaient à disposition de tous. Cette manifestation a permis de récolter 1481 €.

Un grand merci à toutes les personnes des associations de la commune qui se sont impliquées pour la tenue de cette journée (fléchage du parcours, montage du tivolì et de la buvette, installations des barrières, réalisation des

gâteaux et des crêpes, réalisation de nœuds roses et des affiches de prévention), aux deux comités des fêtes pour leur don de 200 € chacun et bien sûr à tous les participants.

Pour clore l'action, le PETR du Pays du Ruffécois a organisé le 18 novembre la remise des cagnottes récoltées par les communes sur son territoire aux représentants locaux de la Ligue contre le cancer.



# DOSSIER : Solidarités

## 3 FAMILLES D'ACCUEIL À VAL-DE-BONNIEURE



L'accueil familial est une solution d'hébergement pour les personnes âgées et les adultes en situation de handicap qui ne peuvent plus rester à leur domicile et qui ne souhaitent pas entrer dans des grandes structures. C'est une très bonne alternative aux foyers d'hébergement, aux maisons de retraite et EPHAD et au maintien à domicile. Les aidants, accueillants, leur assurent la sécurité, subviennent à leurs besoins de la vie quotidienne et cela dans un cadre de vie familial, permettant à chaque accueilli de garder un maximum de liberté et son rythme de vie.

La profession est réglementée depuis juillet 1989 ; les accueillants ont un agrément délivré par le président du conseil départemental et suivent les formations adaptées. La commission du département renouvelle cet agrément tous les 5 ans sur demande de l'accueillant après une vérification du bon fonctionnement de l'accueil et que le nombre d'heures de formations obligatoires a bien été effectué.

Ce sont les coordinatrices (agents du Département) de chaque secteur qui assurent le suivi dans les familles d'accueil, leur rôle étant de veiller à ce que les souhaits des résidents au sein de la famille se rapprochent au maximum de leur projet d'accueil personnalisé.

La commune de Val-de-Bonnieure compte 3 familles d'accueil dont nous souhaitons saluer l'implication et le professionnalisme : Isabelle Goyer, Ghislaine Goyer Trouvé, Mauricette Gaudou. Notons que toutes les trois rencontrent des problèmes pour les remplacements, cela pourrait intéresser des personnes en recherche d'emploi.

**En savoir + :** [www.afa16.fr](http://www.afa16.fr)

## EIDER



L'Espace Itinérant D'aide alimentaire En pays du Ruffécois est une association loi 1901 créée en juillet 2000 à l'initiative d'élus locaux, de membres du Centre Social de Mansle et de l'association EMMAÛS à Ruffec.

EIDER est basée à Mouton et fonctionne grâce à deux salariés (un coordinateur et un responsable hygiène sécurité et traçabilité, gestion des stocks) et à un groupe de bénévoles. Cette épicerie solidaire itinérante se déplace sur cinq lieux de distribution par semaine dans des salles municipales prêtées par les mairies (Mansle,

Aigre, St-Amant-de-Boixe, Verteuil, Villefagnan).

Pour les denrées alimentaires, l'association s'approvisionne auprès de la Banque Alimentaire et des magasins Super U Mansle et Intermarché de St-Amant-de-Boixe qui font des dons.

EIDER est également adhérente au réseau ANDES (Agence Nationale des Epiceries Solidaires).

Afin de pouvoir prétendre à l'aide proposée par EIDER, il faut prendre rendez-vous auprès d'un travailleur social qui déclenchera l'accès à l'épicerie selon la situation financière.

Au 10 novembre 2021, 143 familles étaient inscrites à l'association ce qui représente 325 personnes aidées.

Le magasin d'EIDER est ouvert à TOUS sans conditions. Il est ouvert tous les jours sauf le mercredi. Il fonctionne grâce aux dons de particuliers (pour l'occasion) et au partenariat avec une enseigne d'hypermarché (pour le neuf).

**+ d'infos :** <https://sites.google.com/site/epicerieeider/>  
ou page Facebook : EIDER épicerie  
ou encore Instagram : epicerieeider



## LA PLATEFORME ET LA GAZETTE DES AIDANTS

### Un aidant, c'est quoi ?

Un proche aidant (naturel ou familial) vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne.

C'est un rôle crucial dans le maintien à domicile. La prise en charge d'une personne en perte d'autonomie est lourde, jalonnée d'obstacles propices à l'épuisement physique et psychologique. L'aidant oublie de s'occuper de lui, l'isolement social est souvent observé.

L'investissement horaire est important et vient s'ajouter aux charges de la vie professionnelle (50% des cas) de la vie familiale, personnelle et sociale.

### 11 millions d'aidants en France (=1 français/6)

Les maladies neuroévolutives progressent inexorablement avec l'âge (à partir de 85 ans 1 femme/4 touchée et 1 homme/5).

Et pour les accompagner des plateformes ont été mises en place.

### Une plateforme, pourquoi et pour qui ?

Les journées des aidants sont conditionnées par le rythme de vie de leur proche malade qui donnent lieu à un épuisement de l'aidant. La plateforme des aidants est donc le seul service dédié pour le temps à l'aidant.

Depuis juin 2020, le département de la Charente est couvert par 2 plateformes : La plateforme des aidants Sud et Ouest (portée par le CH de Châteauneuf) et la plateforme qui nous concerne, celle des aidants Centre, Nord et Est (portée par le CH d'Angoulême). Cette dernière comprend une coordinatrice : Emilie Raynaud, un psychologue et une assistante en soins gériatriques.

### La Gazette des aidants

À l'initiative de la plateforme des aidants du Sud et de l'Ouest Charente, la Gazette des aidants est née pendant le confinement de mars 2020, pour les aidants et partenaires. La parution de la Gazette est trimestrielle est accessible sur [www.ch-angouleme.fr](http://www.ch-angouleme.fr)

### Bulle de répit l'émission radio

Vous pouvez écouter, sur RCF Charente, l'émission radio **Bulle de répit** des plateformes des aidants de Charente. Cette émission hebdomadaire reprend des sujets de la Gazette des aidants > les samedis à 9h45 > durée 7 mn

### + d'infos :

Coordinatrice : 06 02 11 45 78

mail : [plateforme.des.aidants@ch-angouleme.fr](mailto:plateforme.des.aidants@ch-angouleme.fr)  
[www.ch-angouleme.fr](http://www.ch-angouleme.fr) > plateforme des aidants

## LA MAISON DE LÉA : UN LIEU D'ÉCOUTE POUR LES AIDANTS

Dans la commune, nous savons qu'il y a de nombreuses personnes aidantes, des personnes qui consacrent leur temps et leur énergie pour aider un proche dont l'autonomie est en perte de vitesse. C'est à la fois une posture courageuse, admirable et absolument épuisante.

Pour ces personnes, il existe une structure de soutien.

Située sur la commune de Gond-Pontouvre, la maison de LÉA (Lieu d'Écoute pour les Aidants) est un espace convivial d'animation ouvert sur le monde, un lieu de dialogue, d'écoute et de ressources qui permet d'échanger, d'informer et d'orienter les proches aidants Charentais.

Porté par l'association UNA 16-86, ce lieu accueille les proches aidants, quelle que soit la pathologie de la personne qu'ils accompagnent. La maison de LÉA est aussi ouverte aux associations et partenaires comme France Alzheimer, France Parkinson, Croix Rouge, les plateformes de répit, etc.

Conçue pour l'accompagnement des aidants, elle propose une approche globale de l'accompagnement. Première plateforme de ce genre au service des proches, elle organise des ateliers de sophrologie, d'art thérapie et de gymnastique, ainsi que des formations et ateliers thématiques. Pendant ces activités, les aidants ont la possibilité d'être accompagnés de leur proche, qui sont pris en charge par l'équipe de la Maison de LÉA : des personnes qualifiées en animation et accompagnement social, secondées par un Volontaire service civique et une équipe dynamique de bénévoles.

La maison de LÉA est ouverte sans rendez-vous du mardi au vendredi, 20 Impasse de la Valenceaude, 16160 Gond-Pontouvre  
contact : Ludovic Blanc 06 81 46 23 58

### + d'infos :

<http://vosservicesadomicile.fr/maison-de-lea/>

## POUR LES 16-24 ANS : LA MISSION LOCALE ARC CHARENTE



La Mission locale a pour vocation d'agir pour l'autonomie et pour l'accès à l'emploi des jeunes.

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Elles proposent un soutien aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et citoyeneté.

- Accompagnement à la définition d'un projet professionnel, accès à la formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise ;
- Information sur la santé et accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès au logement autonome ;
- Accès aux droits, aux activités culturelles sportives et de loisirs.

Permanence la + proche de nous : mairie de Mansle, mardi 9h-12h30 et jeudi 10h30-12h30 + 13h30-16h30.

### En savoir + :

[www.facebook.com/Missionlocale.Arc.Charente](https://www.facebook.com/Missionlocale.Arc.Charente)

## LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Le Département de la Charente gère sur l'ensemble du territoire charentais 20 Maisons Départementales des Solidarités (MDS). Le Ruffécois en compte 2, l'une à Mansle et l'autre à Ruffec.

Les MDS ont 4 missions principales : la protection Maternelle et Infantile (PMI), la prévention et protection de l'enfance, l'insertion des personnes en difficulté et la protection des personnes vulnérables. De multiples services sont proposés : prévention, accompagnement à la parentalité, protection des enfants en danger, informations concernant l'insertion professionnelle, services proposés aux personnes âgées ou en situation de handicap, etc.

### Les professionnels des MDS :

- Secrétaires et agents d'information et de communication.
- Professionnels de la Protection Maternelle et Infantile : puéricultrices, infirmières, médecins, sages-femmes, éducatrices de jeunes enfants et animatrices de PMI.
- Travailleurs sociaux : responsables de service, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiale.
- Psychologues et assistants familiaux.

### Accueil

Un service social gratuit pour tous du lundi au vendredi.

- accueil physique 9h-12h + 14h-17h.
- accueil téléphonique de 8h45-12h +13h45-17h.

### Adresses :

> MDS Mansle : 05 16 09 51 01  
7 square Jean Bouillon, 16230 Mansle  
> MDS Ruffec : 05 16 09 51 00  
9 Rue du Dr Tutard, 16700 Ruffec

**En savoir + :** <https://www.lacharente.fr> > Le Département > Solidarités > Nos maisons Départementales des Solidarités (MDS)



## LE MAGASIN POUR RIEN

À l'heure où la situation sanitaire et économique est compliquée pour tout le monde, le Magasin pour Rien (installé à l'étage du logis de St-Amant-de-Bonnieure) poursuit ses actions.

Ouvert pour permettre à chacun de venir chercher des objets ou des vêtements qui n'ont plus d'utilité pour les donateurs.

La vaisselle, les petits électro-ménagers, les CD, les livres, les jouets, les vêtements, le linge de maison... sont tout ce que vous pourrez trouver dans ce magasin contre un sourire.

Le nombre d'articles par personne est limité pour éviter des dérives. Si vous souhaitez faire des dons, vous pouvez joindre l'association pour faire votre dépôt. Les livres pour enfants sont très demandés.

Le partage et la convivialité sont les motivations des 15 bénévoles de l'association, mais aussi les échanges avec les personnes un peu isolées. La braderie d'automne du mois d'octobre 2021 a rencontré un grand succès. Une autre braderie devrait avoir lieu à la sortie de l'hiver.

Le magasin est ouvert tous les samedis de 10h à 12h30 (fermeture pendant les vacances scolaires)

**+ d'infos :** 06 70 35 64 03 et sur la page Facebook.





## VAL-DE-BONNIEURE DANS LA POCHE !

**Avec Panneau Pocket, suivez l'actualité et les alertes de la commune en direct depuis votre smartphone.**

Depuis plusieurs mois, la commune s'est dotée d'un outil numérique pour faciliter la communication avec les habitants : Panneau Pocket.

Ce système simple et gratuit vous permet de recevoir les informations (événements locaux, arrêtés préfectoraux, travaux, conseils municipaux, etc.) et les alertes (météo, travaux, coupures réseaux, etc.) de la commune en direct sur votre smartphone. Cet outil est gratuit, simple et anonyme.



**Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur [app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)**



© PanneauPocket

Disponible gratuitement sur



## L'ESPACE FRANCE SERVICES À MANSLE



Situé au sein du Centre Social Culturel et Sportif, 21 rue Martin à Mansle, l'espace France Services accueille et accompagne tous les jours avec ou sans rendez-vous les habitants du territoire pour leurs démarches administratives.

Trois agents sont présents pour répondre à toutes les questions.

Cet espace permet aux personnes physiques de réaliser :

- des démarches dans un lieu unique avec plusieurs

### Comment installer PanneauPocket et vous abonner ?

- 1 – Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery ;
  - 2 – Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche ;
  - 3 – Le logo PanneauPocket apparaît à côté de l'application ;
  - 4 – Cliquez sur Installer ou Obtenir, c'est fait !
  - 5 – Il vous suffit ensuite de lancer l'application et de chercher « Val-de-Bonnieure », cliquez sur le pictogramme cœur pour l'enregistrer parmi vos favoris.
- Vous recevrez ensuite automatiquement les alertes et les actualités de la commune sur votre smartphone.

**+ d'infos :** contactez la mairie au 05 45 39 21 45, nous pouvons vous aider pour l'installation de l'application.

partenaires de l'État ;

- d'accéder à des postes informatiques en libre-service, de recevoir un accompagnement numérique (création d'une adresse électronique, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;
- une aide pour les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulations d'allocations, demandes de documents en ligne) ;
- et une information de premier niveau : réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien).

Pour des démarches plus complexes il est conseillé de se mettre en relation directement avec l'administration concernée.

### Horaires :

Lundi / mercredi / jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 14h-18h      Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

• [mansle@france-services.gouv.fr](mailto:mansle@france-services.gouv.fr) • tél. 05 44 20 72 08

## LA FIBRE À VAL-DE-BONNIEURE

Annoncée dans les numéros précédents de notre bulletin municipal, la mise en place du réseau fibre (Très Haut Débit) avance. Pour rappel, dans notre département le déploiement de la fibre est mené en grande partie par le syndicat mixte Charente Numérique et ses adhérents (réseau public). Pour Val-de-Bonnieure nous devrions, selon les dernières données, voir la commercialisation des offres au cours du premier trimestre 2022.

Afin de suivre plus précisément les évolutions, nous vous invitons à vous connecter sur le site :

[www.charente-numerique.fr](http://www.charente-numerique.fr) (rubrique : Quand aurai-je la fibre ?).

Charente Numérique et ses adhérents ont fait le choix de rendre raccordables tous les logements, sans laisser de côté les plus isolés.

### Comment s'abonner à la fibre ?

Dès que la commercialisation du réseau sera effective vous aurez la possibilité de vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès internet (FAI), parmi les plus connus (Orange, SFR, Bouygues, Free...) mais aussi auprès de

nouveaux opérateurs (Ozone, Coriolis, NordNet, K-net...). Les débits des réseaux pourront atteindre 1 Gbit/s (Giga), et ce dans les deux sens (envoi ou réception des données). Vous pourrez ainsi bénéficier de ce que l'on appelle l'offre « Triple Play » (accès internet + service de téléphonie fixe + télévision avec services de vidéos à la demande).

Le coût moyen pour les abonnements auprès des opérateurs est compris entre 40 et 60€ par mois selon les options choisies.

Des offres complémentaires pourront être proposées pour les professionnels, entreprises et collectivités, avec des opérateurs spécialisés.

Dès que la commercialisation sera disponible dans notre commune nous vous inviterons à consulter les sites des fournisseurs d'accès internet afin de sélectionner l'offre qui vous intéresse.

Logos des opérateurs principaux pour la fibre :



## LA STÉRILISATION DES CHATS

Bien que difficilement chiffrable, le nombre de chats errants sans propriétaire ne cesse de croître sur notre commune. Il faut savoir que chaque femelle, dès l'âge de 6 mois, peut donner naissance à 12 chatons par an. La stérilisation permet de réguler simplement et efficacement la reproduction des chats errants, d'éviter les désagréments comme les miaulements intempestifs lors des chaleurs, l'odeur d'urine leur permettant de marquer leur territoire et de rendre la cohabitation entre l'homme et l'animal paisible.

La commune peut donc, par arrêté, faire procéder à la capture des chats errants vivant en groupe, non identifiés et sans propriétaire puis les relâcher sur le site de capture après avoir fait procéder à leur stérilisation. Nous comptons sur votre aide pour bien cibler les zones d'intervention des prochaines campagnes de stérilisation.

Pour info, la Fourrière fait payer 50€ par chat, à la commune, lorsqu'un particulier de Val-de-Bonnieure leur dépose un chat trouvé.



## PLANTATIONS PRIVÉES : RESPECT DES DISTANCES / ENTRETIEN

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les rues et les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les piétons comme pour les automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ou de tailler les haies qui dépassent chez le voisin ou sur la voie publique. La personne qui subit la gêne n'a pas le droit de procéder à cette opération sauf si elle a reçu l'autorisation de son voisin.





# ENFANCE - JEUNESSE

Durant l'été des travaux d'entretien ont été effectués dans les écoles et du matériel de cantine a été acheté : un lave-vaisselle pour l'école de St-Amant de Bonniere et un four pour l'école de St-Angeau, pour lequel nous avons bénéficié de l'aide pour les cantines scolaires, ce qui nous a permis de recevoir une subvention de la quasi-totalité du montant du four, soit 7 145€.

Une nouvelle année scolaire est en cours, la rentrée de septembre s'est très bien passée. Environ 120 élèves ont repris le chemin de l'école.

Deux enseignants ont rejoint l'équipe de l'école de St-Amant-de-Bonniere, M. Raynaud et Mme Soulet qui se partagent la classe de Toute Petite et Petite Section. Nous leur souhaitons une bonne intégration et une très bonne année scolaire, ainsi qu'à toute l'équipe enseignante de nos deux écoles.

La volonté des enseignants est de maintenir des moments d'éveil et de pédagogie avec les enfants malgré cette période incertaine, c'est la raison pour laquelle ils ont

programmé des sorties tout au long de l'année : sorties spectacles, découverte du jardinage, prix de lecture, etc. Pour les plus petits : projets compostage avec Calitom, projets contes, scientifiques, danses ainsi que des sorties toutes aussi instructives que divertissantes.

Avant les vacances de la Toussaint, l'école de St-Angeau a été envahie de petits monstres venus troubler la tranquillité d'une journée de classe (photo ci-dessous).

La fin de l'année sera marquée par les festivités de Noël, si tout se passe sans contrainte : un marché de Noël organisé par les écoles et la présence du Père Noël qui devrait venir avant les vacances dans les écoles offrir un livre à chaque enfant.

Notre personnel des écoles, toujours aux petits soins de nos enfants, leur prépareront un goûter jeudi 16 décembre puis, le lendemain, un gourmand repas de Noël.



# AU RYTHME DE LA NATURE

## Focus sur... le ragondin



### Destruction et piégeage du ragondin

Mammifère rongeur de grande taille et d'un poids pouvant aller jusqu'à 9 kg, le ragondin est facilement reconnaissable par sa taille et ses grandes incisives de couleur orange. Il fait partie des espèces anciennement classées comme nuisibles et figure dans l'arrêté du 2 septembre 2016 relatif au contrôle par la chasse des populations de certaines espèces non indigènes. En application de l'article R.427-6 du Code de l'Environnement, cet arrêté fixe la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain. Si aucune opération de lutte collective n'est actuellement prévue contre le ragondin sur le territoire de Val-de-Bonnieure, la réglementation permet de lutter efficacement contre cette espèce, si l'on veut s'en donner la peine.

L'arrêté du 2 septembre 2016 fixe le cadre de la lutte contre cette espèce. En premier lieu, il s'agit d'une espèce chassable – par conséquent tous les chasseurs peuvent, durant la saison, tirer sur les ragondins lors de leurs différentes sorties.

Attention ! Comme il s'agit d'un animal vivant en zone humide, il convient d'utiliser des cartouches chargées avec un substitut du plomb (en général des cartouches chargées à la grenaille d'acier) – penser à vérifier auprès d'un armurier que le fusil utilisé est éprouvé pour ce type de munitions.

Le tir du rongeur est autorisé toute l'année. Toute personne titulaire d'un permis de chasser valide peut donc tirer des ragondins sous réserve d'avoir, sur lui, une délégation du détenteur du droit de destruction

### D'où vient le ragondin ?

Le ragondin (ou *Myocastor coypus*) est originaire d'Amérique du sud. Il a été introduit en Europe au cours du XIXème siècle pour sa fourrure et de nombreux établissements se sont lancés dans son élevage. Relâché lors de différentes crises économiques, événements climatiques détruisant les clôtures, ou plus simplement échappé, il s'est acclimaté à notre environnement et se retrouve aujourd'hui largement représenté sur une grande partie du territoire métropolitain. Comme on ne retrouve chez nous ni caïman, ni puma, le ragondin ne possède pas de prédateur naturel au stade adulte. Il reste toutefois très sensible aux intenses vagues de froid, ce dernier provoquant le gel de sa queue dépourvue de poils – entraînant une gangrène souvent mortelle.



## Le froid, ennemi du ragondin

Comme indiqué plus haut, le ragondin est vulnérable au froid. Sa défense consiste à rester dans son terrier. En période de crue, il est toutefois obligé de rester groupé sur les berges pour se tenir chaud, souvent dans les massifs de ronces. En faisant feu, vous allez tuer ou blesser plusieurs spécimens – les survivants isolés souffrant du froid et risquant aussi la mort.

(document écrit du propriétaire ou du fermier l'autorisant à le faire).

Il est possible d'utiliser toutes les armes de chasse : fusil, carabine, arc, mais aussi la 22 Long Rifle. Pour le tir à balle, les munitions contenant du plomb sont légales. Pour le tir à grenaille, à l'instar de la chasse, penser à utiliser un substitut de plomb. Attention à la réglementation sur la sécurité à la chasse et aux ricochets.

### Peut-on piéger le ragondin ?

Sans être piégeur agréé, toute personne peut piéger le ragondin en respectant quelques obligations :

- Disposer de la délégation du droit de destruction (comme pour la destruction à tir) ;
- Faire la déclaration en mairie avec le nombre de pièges, leur emplacement, la durée des opérations (qui ne peut excéder un an sans être renouvelée) ;
- Les pièges doivent être vérifiés tous les jours avant midi et les ragondins capturés doivent être mis à mort. Les animaux autres éventuellement piégés doivent être relâchés sur-le-champ.

Et ce n'est pas tout : comme la Charente est aussi une terre d'accueil du vison d'Europe (*Mustela lutreola*), il est obligatoire d'utiliser des cages pièges munies de « trou à vison », soit un trou de 5 cm de diamètre positionné dans la partie haute du piège. Ces

trous doivent être ouverts du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> août de chaque année afin de permettre aux femelles vison de quitter le piège pendant la durée d'élevage des jeunes.

En dehors de cette période, les trous peuvent être refermés – toutefois en cas de capture d'un animal ressemblant à un vison, il convient de téléphoner immédiatement à l'Office Français de la Biodiversité au 05 45 39 00 00 qui viendra le plus rapidement possible identifier l'animal. À titre d'information, un mâle de cette espèce suivi par GPS est passé sur le territoire de notre commune au printemps 2021, le long de la Bonnière. Enfin, en cas de capture d'animal inconnu, appeler le même numéro – les agents se déplaceront pour identifier l'animal.

Cette réglementation s'applique également à une autre espèce exotique envahissante : le rat musqué (*Ondatra zibethicus*).

### + d'infos :

contactez Jean-Yves Morellec  
au 05 45 39 21 45

# VIE ASSOCIATIVE

## MISE À L'HONNEUR

La section des anciens combattants de Val-de-Bonnieure souhaite mettre à l'honneur à chaque parution du bulletin municipal un de ses anciens.

**Jean-Bernard Tricard** demeurant à La Borde, appelé du contingent 1954 a séjourné en Tunisie de novembre 1955 à décembre 1957 : Sidi Bouzid, Djerba, Fériana, Metlaoui, Gabes, ainsi que sur la frontière algérienne. La Tunisie est devenue indépendante et souveraine le 20 mars 1956. La guerre d'Algérie n'a cessé de peser sur les relations entre la France et son ancien protectorat. Le lent et délicat processus de décolonisation s'est effectué dans les pires conditions.

Notre ancien, Jean-Bernard (87 ans) a vécu ces moments difficiles. Il faisait partie du 4<sup>e</sup> Régiment de ti-

railleurs tunisiens. À l'époque nos appelés du contingent n'avaient pas de date prévue pour le retour dans leurs foyers.

Le service militaire était obligatoire. Pour ses 21 ans, il a « emprunté » la Peugeot 202 de l'Adjudant de Compagnie pour s'offrir, comme il dit, « un bol d'air à Djerba », ce qui ne l'a pas empêché de devenir sous-officier du grade de sergent. M Tricard est titulaire de la carte du combattant et du titre de la reconnaissance de la Nation.

Christian Ménard,  
président de l'Amicale  
des ACPG-CATM

(Association des Combattants  
Prisonniers de Guerre et Combattants  
d'Algérie, Tunisie, Maroc).



## L'APE

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue le 22 octobre 2021. Suite à la démission du bureau, des nouveaux membres ont été élus :

- Cécile CLERFEUILLE, Présidente
- Clémence BROTHIER, Présidente adjointe
- Anna GILG, Trésorière
- Laetitia FAURE, Secrétaire
- Noëla ANTON, Secrétaire adjointe

Les actions prévues pour l'année 2021-2022 sont :

- En décembre, vente des sapins et décorations de Noël
- En mars : vente de saucissons et Carnaval (5 mars)
- En avril : tombola
- En juin/ juillet : kermesse

## LES AMIS DE ST-ANGEAU

Voici les noms des personnes constituant le bureau de l'Association, votées lors de l'Assemblée Générale le 15 novembre 2021 :

- Mme DERY Patricia, Présidente
- Mme GEIPEL Karen, Secrétaire
- M STOPFORD Anthony, Trésorier
- Mme CLOWES Lillian
- M DERY Leonard
- Mme GETHIN Karen
- Mme OLDFIELD Lynda

## RÉHABILITATION DES ANCIENS VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOT DE STE-COLOMBE

L'association des Archers et des Sarbatins du Val-de-Bonnieure a remis en état les anciens vestiaires des Ramiers.

Après la démolition des cloisons des douches, la réparation du toit, la remise en état des portes des anciens vestiaires, les membres de l'association ont isolé les murs et les plafonds.

Les volets de la buvette ont été entièrement refaits ainsi que le sol. Les réseaux électriques et des eaux ont été renouvelés. Les sanitaires ont été refaits à neuf.

Les matériaux ont été financés par la commune, mais les travaux ont été parfaitement réalisés par les bénévoles de l'association.

Une superbe mosaïque a été créée sur le mur extérieur du bâtiment.

Merci à eux pour avoir redonné vie à ce site.



Les anciens vestiaires de foot avant réhabilitation



La partie centrale en cours de travaux, avec isolation, placoplâtre et éclairage.



Le bâtiment du terrain des Ramiers après réhabilitation



La buvette après réhabilitation





# AGENDA 2022

## SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021

- **Repas fin d'année** – Club du Logis
- Salle socioculturelle (St-Angeau)

## DIMANCHE 16 JANVIER 2022 - 15H

- **Vœux de Mme le maire**
- Salle socioculturelle (St-Angeau)

## DIMANCHE 27 MARS 2022

- **Théâtre** - Comité des fêtes de St-Angeau
- Salle socioculturelle (St-Angeau)

## PRINTEMPS

- **Inauguration du Kiosque de la Barraude** - Comité des fêtes de St-Angeau

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MAI 2022

- **Floralies** -Cagouilles dynamiques - et **Brin d'aillet** - Comité des fêtes de St-Amant
- Logis de St-Amant

## JUIN 2022

- **Course de vélo** pour enfants - Comité des fêtes de St-Angeau
- Bourg de St-Angeau

## SAMEDI 18 JUIN 2022

- **Marche dînatoire** organisé par le CSSA

## SAMEDI 25 JUIN 2022

- **Marché d'été** - Comité des fêtes de St-Amant
- Logis de St-Amant

## VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

- **Kermesse de l'APE**

## SAMEDI 9 JUILLET 2022

- **Repas côte de bœuf** - Comité des fêtes de St-Angeau
- Logis de St-Amant ou à la Barraude

## SAMEDI 30 JUILLET 2022

- **Repas de la société de chasse**
- Logis de St-Amant

## DIMANCHE 7 AOÛT 2022

- **Repas** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

## DIMANCHE 28 AOÛT 2022

- **Brocante** - Comité des fêtes de St-Amant
- Terrain de la Barraude

## DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022

- **Repas moules/frites** - Comité des fêtes de St-Amant
- Logis de St-Amant

## DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022

- **Concours de labour** - Cagouilles dynamiques

## DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

- **Repas choucroute** - Comité des fêtes de St-Angeau
- Salle socioculturelle (St-Angeau)

## MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022

- **Cyclocross** - Comité des fêtes de St-Angeau
- Terrain de la Barraude



# ADRESSES UTILES

## MAIRIE

2 place Arsène Roudy, St-Angeau  
16230 Val-de-Bonnieure  
tél. 05 45 39 21 45      mairie@valdebonneure.fr  
du lundi au jeudi : 9h-12h30  
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

## BUREAU DE POSTE

52 rue des Saint-Amants, St-Angeau,  
16230 Val-de-Bonnieure  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-11h30

## ÉCOLES

### École de St-Angeau

66 rue des Saint-Amants, St-Angeau,  
16230 Val-de-Bonnieure      tél. 09 60 09 98 61

### École de St-Amant-de-B<sup>nre</sup>

2 rue des Mosellans, St-Amant-de-B<sup>nre</sup>,  
16230 Val-de-Bonnieure      tél. 05 45 39 22 68

### Garderie

tél. 07 72 43 23 87 / 06 88 37 94 16

## MAISON DES SOLIDARITÉS

Joindre des assistantes sociales  
7 Square Jean Bouillon, Mansle      tél. 05 16 09 51 01

## ASSISTANTES MATERNELLES

liste sur [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

## FRANCE SERVICES

Mairie de Mansle,  
21 rue Henri Martin, 16230 Mansle      tél. 05 45 20 72 08

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

10 route de Paris, 16560 Tourriers  
tél. 05 45 20 68 46  
Service assainissement : 05 45 20 51 42  
Service urbanisme : 05 45 20 51 44  
Service bât. et travaux : 05 45 20 51 40

## SANTÉ

**Maison de santé**      05 45 20 57 85

• Standard téléphonique : du lundi au vendredi, 8h-19h30  
/ en dehors de ces horaires : faire le 15 si urgence

• Kinésithérapeutes : 05 45 20 57 88

• Infirmières : 05 45 20 57 86

• Infirmière Asalée : 06 71 92 12 07 / 05 45 20 57 85

• Sage-femme : 07 67 26 63 17

**Pharmacie Dupré** : 05 45 39 22 62

## BUS LIGNE 3 ST-ANGEAU > ANGOULÊME

Consulter les horaires : 05 45 22 20 05  
<https://thorin-vriet.com/fiches-horaires-bus-angouleme/>

## Carnet d'adresses des associations de Val-de-Bonnieure

- **Amicale des ACPG-CATM** - Christian Ménard (président) - boone.m@live.fr
- **Amicale des Drôles et drôlesses** - Quiry Bousquet-Figeroux (présidente) - drolesetdrolesses.stangeau@gmail.com
- **Les amis de Jean-Hugues Malineau** - Fabrice Feuilloley - Françoise Naudin-Malineau fnaudin16@gmail.com
- **APE** - Cécile Clerfeuille (présidente) - 06 07 95 68 54 ape.saintangeau@gmail.com
- **Association d'Aide aux jeunes talents de Charente** - studiodesvieuxfours@wanadoo.fr
- **Les Archers et les Sarbatins du Val de Bonnieure** - Nathalie Moreau (présidente) - 06 50 96 84 68 asvb@gmail.com
- **Cagouilles dynamiques** - Virginie Piffeteau (présidente) - 06 72 44 08 59 piffeteau.virginie@orange.fr
- **Cercle de Yoga** - Élisabeth Waldburger (présidente) elisabethwaldburger@yahoo.fr
- **Club des Amis de St-Angeau** - Patricia Derx (présidente) - 05 45 20 78 14
- **Club de l'Âge d'Or** - Anthony Stopford (président) tonyhpsl43@gmail.com
- **Club du Logis** - Marie-Lys Jaubert (présidente) 06 81 64 66 77 maries.merle@wanadoo.fr
- **Comité des Fêtes de St-Angeau** - Bernard Thoraux (président) - 06 07 53 66 59 bernard.thoroux@orange.fr marie-reine.delena@orange.fr
- **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant** - Gaël Bourabier (président) - 06 80 98 34 86 comitestamanbre@gmail.com
- **CSSA** - Alain Ducluzeaud (président) - 06 10 29 21 42 alducluzeaud@gmail.com
- **Magasin pour rien** - Chantal Camaret - 06 70 35 64 03 camaret.chantal@orange.fr
- **Musétoiles** - Christine Soury (présidente) - contact@musetoiles.fr
- **Société de chasse St-Angeau / St-Amant** - Christian Clerfeuille 06 79 53 99 39
- **Société de chasse Ste-Colombe** - Franck Fauchereau 07 83 83 04 07 fauchereaufranck@gmail.com
- **Team B2L Racing** - Amandine Leveau (présidente) 06 62 15 63 21 - b2lracing@yahoo.com
- **Tennis Club** - Alain THILL (président) - thillmat@wanadoo.fr